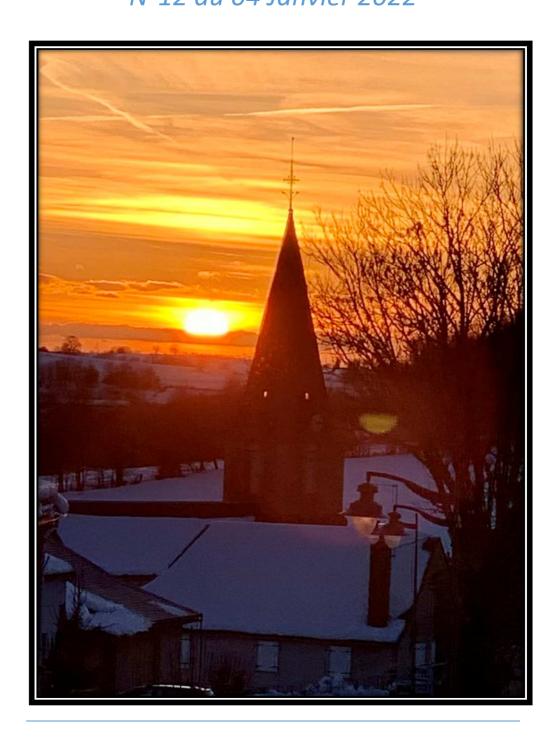
Bulletin Municipal N°12 du 04 Janvier 2022



Le Mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, tout le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.

Que cette année vous apporte satisfaction, joie et bonheur dans vos familles, dans votre travail, dans vos loisirs et réponde aux attentes de votre vie personnelle.

Dans notre société où l'individualisme se développe, nous devons travailler tous ensemble à préserver ce qui fait le bien être de notre commune.

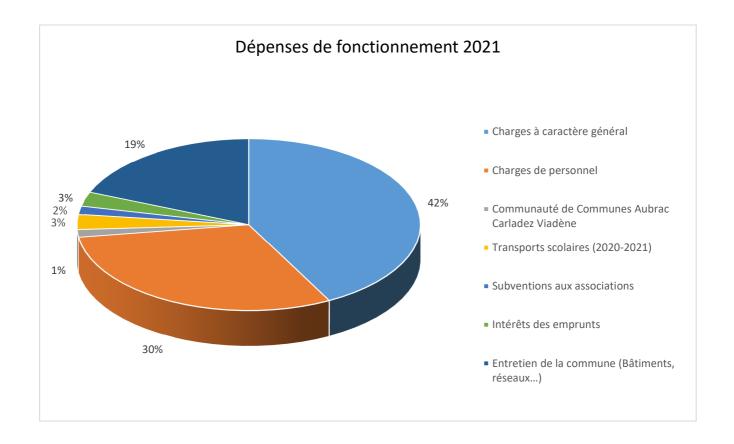
Compte tenu du contexte, qui perdure, vous comprendrez aisément que les vœux de la municipalité n'auront pas lieu cette année et nous le regrettons vivement.

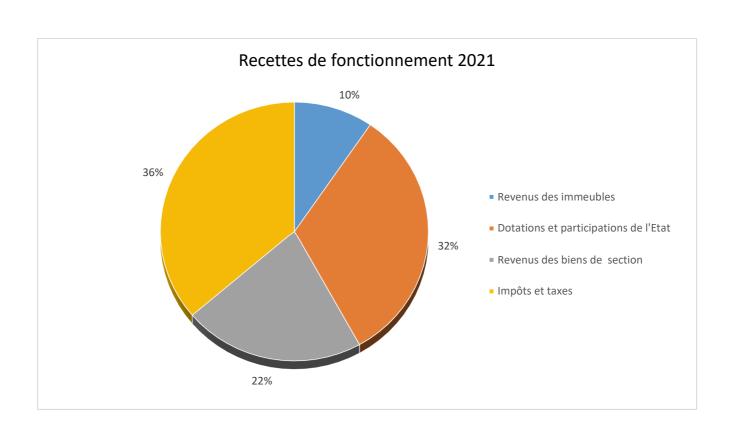
Bonne Année à tous et au plaisir de se retrouver.

Mme le Maire

Martine BESSIERE

Le compte administratif de la commune en 2021





Travaux et entretien

Voirie

L'hiver précédant nous avons subi un fort cumul de neige suivi d'une période pluvieuse importante, qui malheureusement nous a fortement dégradé certaines voiries communales.

Les principaux postes d'investissement de 2021

La route allant de la station d'épuration au Moulin de Pétrou. Montant total des travaux : 9 550 €HT

Travaux de gestion du pluvial aux abords du lotissement : 14 450 € HT.







Travaux

Afin de limiter les charges 2021 pour la commune, l'entretien des routes a été fait par Jean Salvan et Daniel Alpespy suite aux dégâts occasionnés par la neige.

L'entretien de l'église St Pierre ès Lien dite Cathédrale de la Montagne a été effectué par un membre du conseil (radiateurs, mise en place de haut-parleur extérieur...).

Adressage

Quelques modifications sont encore à apporter. Le secteur du Bouyssou, côté Curières, sera traité ultérieurement.

Lotissement

Une nouvelle maison a vu le jour où Mlle Vernhet habite depuis quelques mois.

Le lot n°5 a été vendu à Mr et Mme Picard originaires de Clermont-l'Hérault.

Pour 2022, une route sera réalisée afin de permettre une meilleure accessibilité des lots du bas.

A côté du lotissement, la maison de Clémence Couette et de Lionel Batut est finie, et ils y habitent depuis juillet 2021.

Vie rurale

Bande boisée du Trap

Les travaux devraient débuter au printemps 2022.

Chemins ruraux

Les travaux d'épareuse ont été réalisés par Jean Sorrel et Daniel Albespy.

Les arbres tombés lors de l'épisode de neige, sur le Chemin des Embournars ont été enlevés.

Urbanisme 2021

Permis de construire :

Néant.

Vie de la Commune

Nouveaux arrivants

En 2021, on compte 16 nouveaux arrivants sur la commune.

Registre des personnes fragiles et isolées

Ce registre est obligatoire et consultable en mairie. Y sont présentes toutes les personnes de plus de 65 ans.

Ceux qui ne souhaitent pas y figurer doivent le signaler à la mairie.

Recensement 2022

Le recensement de la population sera réalisé par Michel Fages à partir de 20 janvier 2022 jusqu'au 19 février 2022.

Pour plus de précisions, rendez-vous à la fin de ce bulletin.

Cérémonie du 11 Novembre et Repas des Ainés

Cette cérémonie a eu lieu le 13 Novembre à l'issue de la messe célébrée dans l'Eglise de Curières, en présence de Madame le Maire, de quelques conseillés ainsi qu'une partie de la population.

Le repas des aînés a eu lieu à l'Auberge du Petit Creux le même jour. Une quarantaine de convives a pu se retrouver et partager un bon moment de convivialité.

Avant le dessert, le groupe de chant « Tradition en Aubrac » est venu animé la fin du repas, pour le plus grand plaisir des participants.





Civisme

L'entretien des routes incombe à la commune (1 km coûte 34 000€).

Par conséquent, si vous occasionnez des dégâts sur certaine portion de route, nous vous demandons de les remettre en état.

Pour les personnes recevant du courrier à Curières il est obligatoire de mettre en place une boite aux lettres aux normes de la Poste. (Article code construction et habitation- Arrêté du 29/06/1976 – Art D90du code PTT)

Tri sélectif

A partir du 1er novembre 2021, de nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits métaux et bien d'autres rejoindront nos poubelles jaunes pour une consigne encore plus simple : tous les emballages et tous les papiers se trient !

SYDOM Aveyron s'est engagé depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de cette extension des consignes avec pour objectif de faciliter le geste de tri de tous les Aveyronnais. Ce changement permettra ainsi de recycler et de valoriser un maximum de déchets, tout en réduisant le poids du sac noir. Pour ce faire, ECOTRI basé à Millau, se modernise pour devenir le centre de tri départemental et ainsi valoriser la totalité de la collecte sélective du département.



Si vous avez des téléphones à recycler, vous pouvez les déposer à la mairie.

Etat-Civil

Naissance



Maël BATUT – le 1er décembre 2021

Mariage



Julien SOTO et Frédéric BONNET – le 6 février 2021 Ludovic GRAVILLON et Marion FANKHAUSER – le 10 juillet 2021 Clément MONTEIL et Jennifer GASC – le 14 août 2021

Décès



Marcel MIQUEL-BOULDOIRES – le 8 mars 2021

Joseph SAINT-FLEURET – le 22 août 2021

Jean CHARDAIRE – le 29 septembre 2021

Lucette DIJOLS née ALAZARD – le 7 novembre 2021

Vie des Associations

S.A.J.E. Séniors, adultes, Jeunes, Enfants.

Notre association a repris une partie de ces activités, après deux années d'arrêt suite au COVID.

Nous avons redémarré le dimanche 1 er août pour la fête de la SAINT PIERRE avec la vente de gâteaux qui a connu un vif succès.

Le Samedi 11 septembre sortie pédestre au cirque de NAVACELLE dans l'Hérault.

Le départ a eu lieu à 7 heures place de la fontaine pour les 28 randonneurs.

Le petit déjeuner a été pris à l'aire de l'Aveyron. 11 heures nous voilà enfin arrivés au BELVEDERE de la BAUME AURIOL, et nous abandonnons le car.

Après une descente vertigineuse, nous voilà arrivés au village de NAVACELLE.

A midi, pour nous mettre en appétit, une petite marquisette a précédé le repas pris en commun, et nous voilà parti pour 10 kilomètres de découverte du site. A mi-parcours, nous découvrons les moulins de la FOUX et la rivière LA VIS qui resurgit après 15 kilomètres sous terre. A 17 heures la boucle est bouclée, avec un petit remontant (cookies et boissons offerte par Monsieur et Madame TESSEYDRE que nous remercions).

Notre journée s'est terminée par un repas choux farci au Petit Creux.

Le samedi 23 octobre soirée pot-au-feu, avec renouvellement de la carte au prix de 7 euros (celle-ci est en vente jusqu'à l'assemblée générale prévue en janvier), 83 participants ont pu apprécier le repas préparé par les bénévoles de l'association. La soirée s'est poursuivie par des jeux de société et de cartes.

Les membres du bureau remercient les nombreux participants qui ont contribués à ces manifestations, et vous disent à bientôt.

Tous nos meilleurs vœux pour 2022.







E.J.A.C. Entente Jeunesse Animation Curières

Cette année encore, le Comité des Fêtes a réalisé plusieurs manifestations au sein du village de Curières.

Malgré un contexte sanitaire compliqué, nous avons réussi à organiser une partie de la Fête votive de la St Pierre.

Celle-ci s'est déroulée le 1er week-end d'Août, au programme :

- Vendredi 30 Juillet : Concours de Pétanque suivi d'un apéro-dinatoire réalisé sur la place du village.
- Dimanche 1er Août : Ball Trap au niveau de la carrière du village. C'était une première pour nous !

Malgré le mauvais temps, les participants ont été nombreux !

Nous avons mis en place une buvette et de la restauration rapide pour les spectateurs ainsi que pour les participants durant tout le long de la journée.







La Choucroute du Samedi 6 Novembre 2021, animée par DIGITAL POWER, a remporté un vif succés.

Cette soirée comme chaque année s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Malgré les restrictions sanitaires, les personnes présentes, étaient ravies de se retrouver et de faire un peu la fête!



Le voyage du Comité s'est déroulé cette année à Portiragne, à côté de Valras. Nous avons pu profiter de la mer et de ses activités ludiques (boue gonflable, pinball pour les garçons, parc d'attraction, boite de nuit)

Le soleil était au rendez-vous ! Rien de mieux qu'un peu de sable pour nous dépayser de notre montagne !!!

Afin nous avons obtenu en fin d'année une subvention du Crédit Agricole pour l'achat de décoration de Noël. Ce budget nous a permis de décorer une partie de la place du village.



Nous tenons à remercier en particulier la Mairie de notre commune, nos commerçants Monique, Elise & Jérôme du Petit Creux ainsi que l'association des SAJE et la CCA pour l'aide qu'ils ont pu nous apporter tout au long de l'année afin de pouvoir réaliser ces différentes manifestations.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Curières

Après une saison de chasse l'an dernier marquée par les restrictions à cause de la pandémie, une nouvelle campagne de chasse s'est ouverte sous de meilleures conditions.

L'ouverture a eu lieu le dimanche 12 septembre au petit gibier et au sanglier.

Début octobre, nous avons commencé les approches au cerf bramant qui ont permis de prélever 4 mâles adultes.

Les battues aux cervidés ont démarré depuis la mi-octobre. Le grand gibier reste bien présent sur notre territoire même si le Devez connaît une baisse de fréquentation dû à un grand nombre de promeneurs mais aussi à la présence du loup.

En attendant, le plan de chasse se termine et nous avons passé une belle saison avec en prime la convivialité retrouvée notamment grâce aux bons casse-croûte préparés par Jeanine!







Focus sur…le champ d'intervention de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène en matière de services à la population



La commune de Curières est l'une des 21 communes du territoire de la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène. Ancrée au cœur du Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac, la Communauté de Communes s'articule autour de 5 bourgs centre (Argences-en-Aubrac, Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côts et Saint-Chély d'Aubrac).

48 élus au service d'un projet commun d'attractivité

La gouvernance de la Communauté de Communes se compose de 48 élus communautaires issus des conseils municipaux des 21 communes. Les sièges pourvus ont été légalement répartis entre chaque commune proportionnellement au nombre d'habitants. Jean VALADIER, Maire d'Argences-en-Aubrac, est le Président de la Communauté de Communes. La commune de Curières est représentée par Madame le Maire Martine BESSIÈRE.

Au regard d'une démographie fragile, les élus communautaires et les équipes animent collectivement une politique d'attractivité adossée aux ressources et valeurs locales (activité économique, ressources naturelles, cadre de vie).

Trois axes stratégiques déterminent le projet de territoire :

- Axe 1 : Révéler l'Aubrac, Carladez et Viadène comme un territoire de vie pour tous ;
- Axe 2 : Affirmer un cadre de vie de haute qualité paysagère et environnementale ;
- Axe 3 : Asseoir une économie de marque qui sert le territoire.

Panel de ce que met en œuvre la Communauté de Communes auprès de la population...

De la petite enfance aux seniors, la Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène accompagne les publics à tous les instants et veille à offrir les meilleures conditions de vie à ses habitants, pour s'affirmer comme un territoire de vie et d'accueil.

- **Un service « Petite Enfance »** : la Communauté de Communes compte 4 microcrèches sur son territoire à Argences-en-Aubrac, Laguiole, Mur-de-Barrez et SaintAmans-des-Côts et un Relais Petite Enfance itinérant qui informe, rencontre et oriente les assistantes maternelles et les parents du territoire. Cette implication en matière de petite enfance permet d'assurer un accueil sécurisé des enfants et un accompagnement bienveillant des parents et des professionnels du secteur.

- → Votre contact: Lucile NUGON petite.enfance@ccacv.fr 06 85 85 17 36
- Un service « Enfance Jeunesse et Famille » : Suivi de la gestion des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), partenariats noués avec les collèges du territoire pour des actions de sensibilisation, actions auprès des adolescents, mise en place d'un réseau de jeunes en « service civique » dans les communes... : en investissant le champ de l'enfance-jeunesse, la Communauté de Communes se donne la capacité d'accompagner les jeunes pour faire en sorte qu'ils puissent envisager un avenir sur ce territoire et nourrir de réelles perspectives professionnelles.
 - → Votre contact : Clémence COUETTE ejf@ccacv.fr 06 85 85 17 36
- Soutien aux entreprises du territoire et accompagnement de l'emploi local: la mission de la Communauté de Communes est aussi de soutenir l'économie de son territoire en préservant un équilibre territorial, de valoriser les savoir-faire ou de faciliter la transmission et l'installation de nouvelles activités. Les politiques mises en œuvre par la Communauté de Communes doivent donc participer à conforter les piliers de son économie (agriculture, agro-alimentaire, artisanat), mais aussi susciter des vocations auprès des jeunes ou des personnes qui souhaitent se reconvertir parmi les métiers disponibles sur le territoire.
 - → Votre contact : Isabelle BALDIT i.baldit@ccacv.fr 06 70 93 00 87
- Un accompagnement dans les démarches administratives et pour l'utilisation des outils numériques: aujourd'hui, les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées. Pour permettre à chaque citoyen de recevoir un accompagnement dans ces usages numériques généralisés (impôts, retraite, MSA, déménagement, service postal...), la Communauté de Communes se dote d'espaces « France Services », réseau national déployé par le Gouvernement pour rapprocher le service public des usagers. Un espace est déjà accessible sur le territoire de la Communauté de Communes à l'Espace de Vie Sociale d'Argences-en-Aubrac (mairie), et dès avril 2022, deux nouveaux espaces seront implantés à Laguiole (mairie) et à Mur-de-Barrez (locaux communautaires au 2, rue Samayou), avant leur intégration dans les Pôles Multi-services en cours d'aménagement.

Depuis septembre 2021, la Communauté de Communes a néanmoins mobilisé un Conseiller numérique qui va à la rencontre des habitants grâce à des permanences et des ateliers collectifs.

- → Le contact : Justin BARGIEL justin.bargiel@conseiller-numerique.fr 06 33 12 73 19. En savoir plus : https://www.ccacv.fr/le-conseiller-numerique
- Des médiathèques et une politique autour de la lecture publique : Les médiathèques de l'Argence (Sainte-Geneviève-sur-Argence) et de la Viadène (Saint-Amans-des-Côts) sont des équipements communautaires. Deux nouvelles médiathèques sont en projet

à Laguiole et Mur-de-Barrez avec les aménagements des « Pôles Multi-services ». La Communauté de Communes se mobilise en faveur d'une politique dynamique autour de la lecture publique, en créant des connexions entre les médiathèques, les bibliothèques municipales et les points lecture mais aussi en organisant des événements sur l'ensemble du territoire (Nuits de la lecture, Printemps des poètes, Partir en Livre, Mois du film documentaire...).

→ Votre contact : Agathe SOUYRI – a.souyri@ccacv.fr – 06 33 12 87 56

- À la rencontre des personnes âgées avec un Point Info Seniors itinérant: la Communauté de Communes est dotée d'un Point Info Seniors (PIS) proposé par le Conseil départemental de l'Aveyron depuis septembre 2018. La vocation de ce guichet unique de proximité est d'accompagner les personnes âgées, d'être à l'écoute de leur entourage, de mener des actions de prévention, de nouer des partenariats avec les professionnels du 3e âge... Bref: d'apporter une réponse globale et individualisée, quel que soit le lieu de vie, par un accueil physique ou téléphonique. Le Point Info Seniors garantit une écoute attentive, est un soutien dans les démarches administratives ou encore facilite l'accès aux droits et aux dispositifs d'aide.
 - → Votre contact : Marie COTTIER pointinfoseniors@ccacv.fr 06 33 37 54 08
- Un service de transport à la demande : la Communauté de Communes encadre la gestion du transport à la demande sur son territoire. La commune de Curières est concernée par ce service sur le secteur « Aubrac-Laguiole » : pour un tarif de 2 € l'aller ou 4 € l'aller-retour, le transporteur dessert Laguiole les mardis, mercredis, jeudis et samedis. Il est possible également de se rendre à Espalion ou Rodez les mardis grâce à la correspondance de la ligne régulière régionale (liO). → Réservez au plus tard la veille du transport auprès de DELTOUR TRANSPORT au 05 65 47 41 39.
 Globalement, la Communauté de Communes pose un regard attentif sur la mobilité en impulsant de nouvelles dynamiques pour se déplacer sur le territoire.
- Aides à la réhabilitation des logements: pour mettre en œuvre son projet de territoire et notamment être en capacité d'accueillir de nouvelles populations, la Communauté de Communes s'engage en faveur de la réhabilitation des logements sur son territoire. Une Opération programmée de l'habitat (OPAH), signée le 3 novembre dernier, permet d'ores et déjà aux propriétaires occupants (sous critères d'éligibilité) et bailleurs de tous âges et à revenus modestes du territoire de bénéficier d'un accompagnement et de disposer d'aides pour mener à bien leurs travaux d'amélioration de leurs logements. Le prestataire SOliHA d'Aveyron organise sur rendez-vous des permanences à Laguiole, les troisièmes jeudis de chaque mois, de 9h30 à 12h30, en mairie. Chaque projet est étudié, et, s'il ne rentre pas dans le cadre des critères de l'OPAH, peut être redirigé vers d'autres dispositifs existants (Opération « Façades », Guichet Unique pour la Rénovation Energétique, etc.).
 - → Pour prendre rendez-vous : 05 65 70 30 79

Pour en savoir plus sur la Communauté de Communes ou avoir davantage d'informations, rendez-vous sur le site Internet : www.ccacv.fr

Informations pratiques

Panneau pocket:

L'application Panneau pocket est active depuis le premier confinement, entièrement gratuite. Nous vous invitons à la télécharger sur Google Play, en tapant 12210 et de mettre Curières en Favoris.

Vous y trouverez les informations utiles de votre Commune.

- Information en vue des élections de 2022 :
- Elections présidentielles 10 et 24 avril 2022,
- Elections législatives 12 et 19 juin 2022.

Date limite des inscriptions sur les listes électorales : 4 mars 2022.

Possibilité de s'inscrire directement en ligne via le site www.service-public.fr.

La salle des fêtes est à ce jour fermée jusqu'à nouvel ordre pour des raisons techniques.